



Royaume du Maroc
Ministère du Transport et de la Logistique
Agence Nationale de la Sécurité Routière

**POINT DE PRESSE DEDIE A LA PRESENTATION DU
PROGRAMME D'ACTION DE LA NARSA AU TITRE DE
L'ANNEE 2023 ET AU LANCEMENT DU NOUVEAU
PORTAIL « MUTATION DES VEHICULES »**

DOSSIER DE PRESSE

Rabat
Mardi 17 janvier 2023

SOMMAIRE

- 1. Programme**
- 2. Indicateurs statistiques des accidents de la circulation**
 - 2.1. Bilan définitif des données statistiques au titre de l'année 2021**
 - 2.2. Bilan provisoire des statistiques au titre des onze premiers mois de l'année 2022**
- 3. Indicateurs sectoriels relatifs à l'amélioration de la qualité des services fournis aux usagers**
- 4. Grandes lignes du programme d'action de la NARSA au titre de l'année 2023**
 - 4.1. Projets phares visant la contribution à l'amélioration des conditions de sécurité routière**
 - Comportement et vitesses sûrs
 - Véhicules sûrs :
 - Infrastructures routières sûres :
 - Réponse post-accident
 - Renforcement des compétences et intégration des nouvelles technologies
 - Accompagnement des partenaires
 - 4.2. Programme d'action relatif aux services rendus aux usagers et aux professionnels**
 - Stratégie de transformation digitale
 - Bouquet des e-services
 - Projet de digitalisation des demandes d'obtention du permis de conduire et du certificat d'immatriculation
 - 4.3. Actions phares en matière de communication comportementale et de services :**
 - Célébration de la Journée Nationale de la Sécurité Routière au titre de l'année 2023
 - Production et diffusion des contenus médiatiques, digitaux et de marketing de services
 - Développement du projet « Narsa TV »

PROGRAMME

10h30 : Accueil des participants

11h00 :

- Mot de Monsieur le Ministre du Transport et de la Logistique ;
- Présentation de M. le Directeur de la NARSA

12h00 : Projection en avant-première des nouvelles productions audiovisuelles de la NARSA, notamment le spot TV relatif au portail « mutation des véhicules »

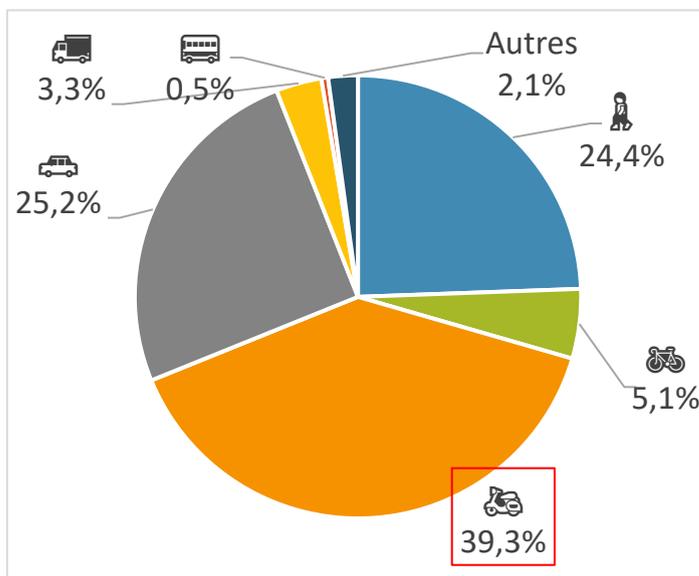
12h30 : Cocktail.

INDICATEURS STATISTIQUES DES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

Bilan définitif des données statistiques de l'année 2021

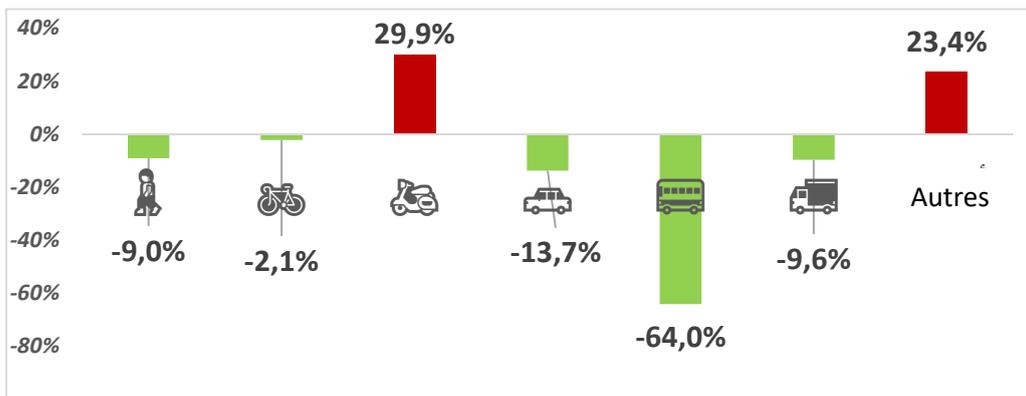
	Accidents	Accidents mortels	Tués	Blessés graves	Blessés légers
Année 2021	114.626	3.318	3.685	10.743	154.411
Anée 2020	84.585	2.728	3.005	8.221	112.122
évolution 2021/2020	35,5%	21,6%	22,6%	30,7%	37,7%
évolution 2021/2019	12,8%	2,2%	1,7%	7,4%	10,8%
évolution 2021/2015	47,0%	-1,4%	-2,4%	0,9%	47,9%

Pourcentage des tués selon les catégories 2021



68,8% des tués sont des usagers vulnérables

évolution des tués selon les catégories d'usagers de la route 2021/2019

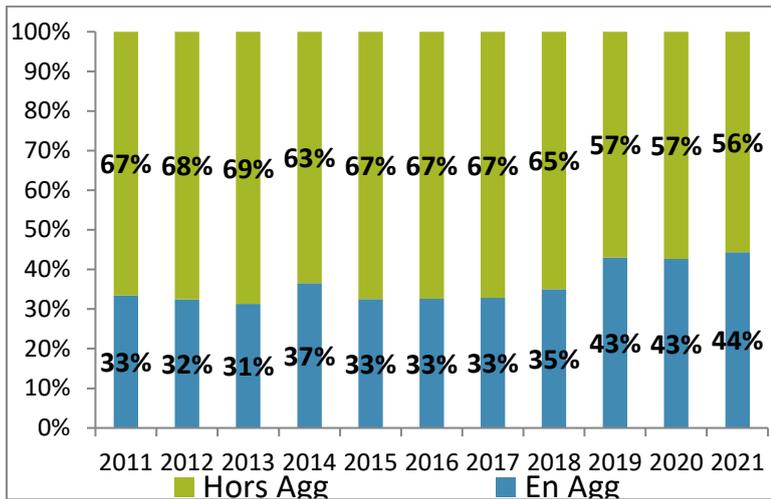


Tous les indicateurs par catégories d'usagers de la route évoluent positivement à l'exception des usagers des motocycles

répartition des tués selon les catégories d'usagers de la route 2021

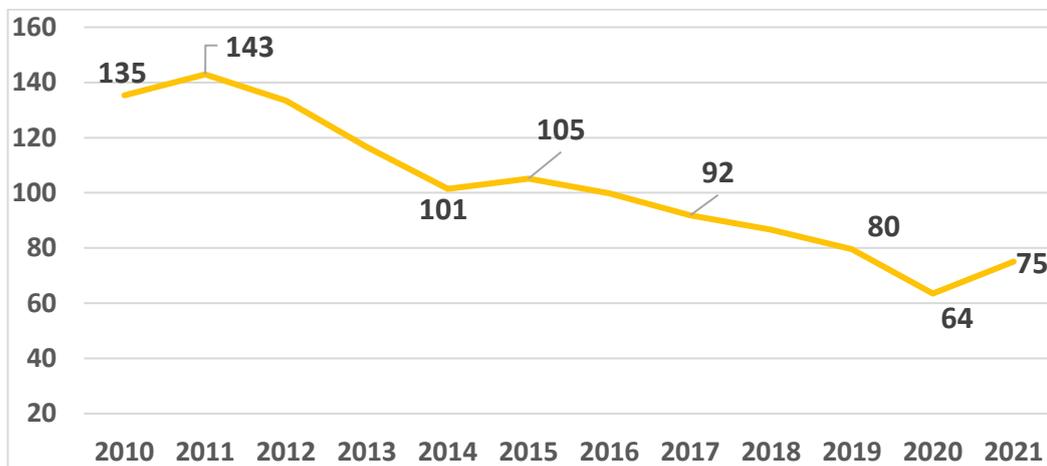
catégories	nombre de tués
piétons	900
vélos	187
2 et 3 Roues motorisées	1450
véicules de tourisme	929
autocars	18
camions	122
autres catégories	79
Total	3685

évolution des tués des accidents de la circulation selon le milieu durant les 10 dernières années



Augmentation de 10 points du pourcentage des tués en milieu urbain

Évolution du nombre annuel de personnes tuées par 100 000 véhicules

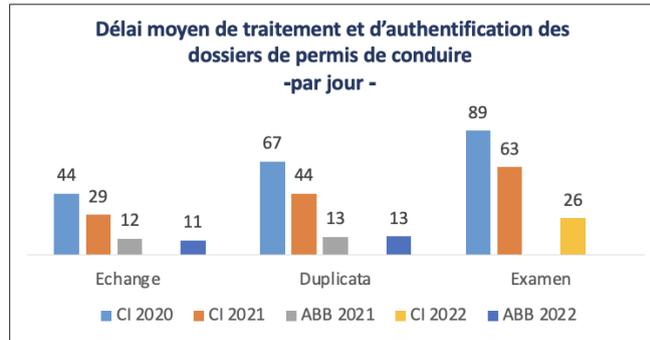
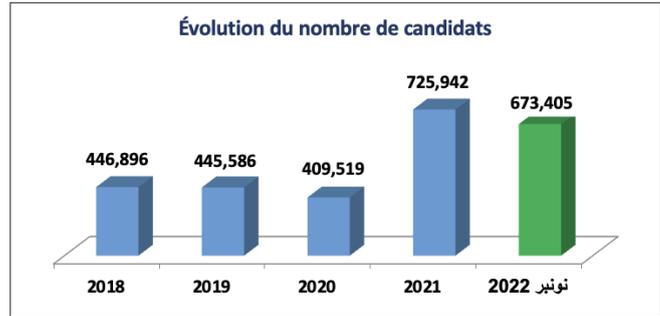


BILAN PROVISoire DES STATISTIQUES DES 11 PREMIERS MOIS DE 2022

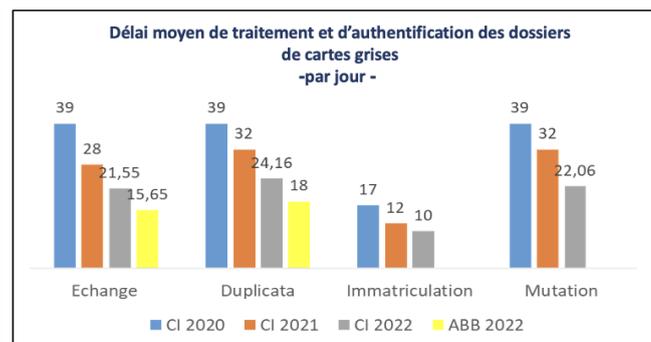
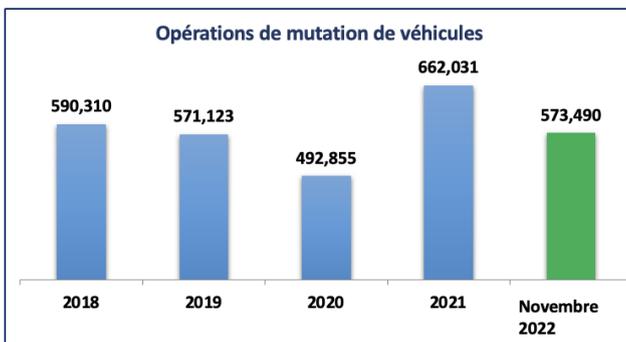
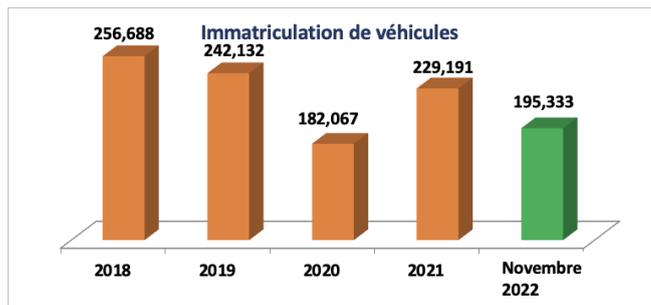
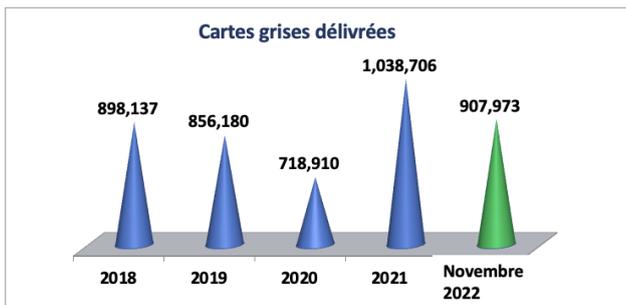
Bilan 11 mois 2022	Accidents	Tués	Blessés graves	Blessés légers
Jan- Novembre 2022	104907	2922	7512	141930
Evol./jan- Nov 2021	-0,9%	-6,5%	-4,4%	-0,3%
Evol. / jan- Nov 2019	11,6%	-6,6%	-3,3%	11,0%
Evol. / jan- Nov 15	45,7%	-10,5%	-17,9%	50,1%

INDICATEURS SECTORIELS RELATIFS A L'AMELIORATION DE LA QUALITE DES SERVICES

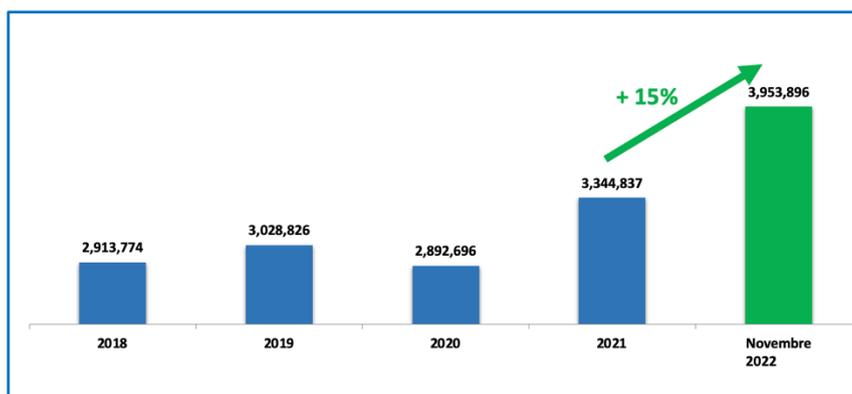
Indicateurs sectorielles /Activité Permis de conduire à fin Novembre 2022



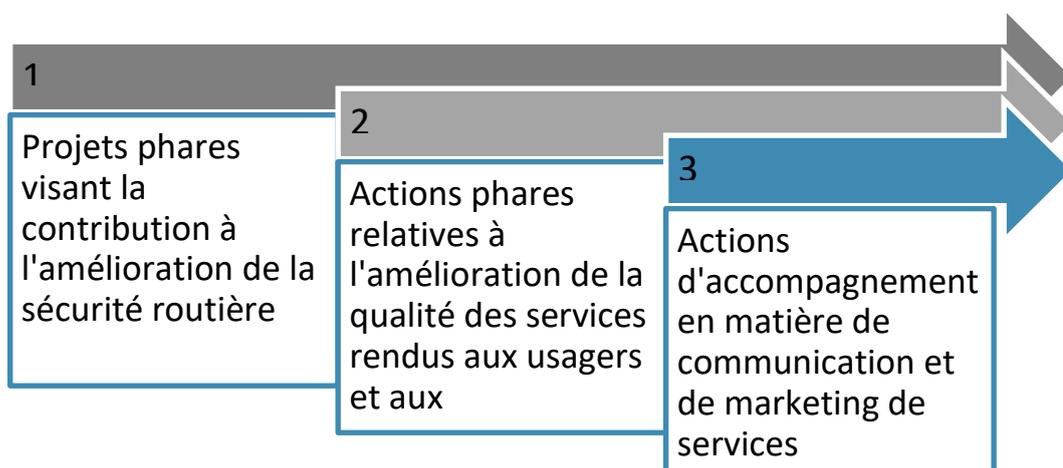
Indicateurs sectoriels/ Activité d'immatriculation de véhicules à fin Novembre 2022



**Indicateurs sectoriels/ Activité du contrôle technique de véhicules à fin 2022
Novembre**



GRANDES LIGNES DU PROGRAMME D'ACTION DE LA NARSA AU TITRE DE L'ANNEE 2023



PROJETS PHARES VISANT LA CONTRIBUTION A L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE SECURITE ROUTIERE

► COMPORTEMENT ET VITESSE SURS :



❖ **Intégration de l'éducation routière dans les programmes scolaires et activités parascolaires au profit des enfants et des jeunes :**

L'éducation des générations futures à la sécurité routière est parmi les piliers stratégiques de l'amélioration du comportement des usagers de la route. Consciente de ce constat, la NARA a programmé la réalisation des projets suivants au titre de l'année 2023 :

- Intégration de l'éducation routière dans les curricula -Initiation pour le collège ;
- Mise en œuvre de l'Attestation Scolaire de la Sécurité Routière ;
- Programme de l'éducation à la sécurité routière en préscolaire ;
- Handicap et Éducation à la sécurité routière ;
- Conception, création et production de supports, outils et kits pédagogiques et ludiques au profit des enfants et des jeunes ;
- Production et diffusion d'une web série de l'éducation à la sécurité routière # Road Safety 4 Kids
- Espace d'éducation routière dans les colonies de vacances ;
- Création et équipement de Clubs d'éducation routière en milieu scolaire en partenariat avec les AREF;
- Création et équipement des Clubs d'éducation à la sécurité routière dans les maisons de jeunes.

❖ **Mise à niveau du système d'examen d'obtention du permis de conduire :**

La NARSA procèdera au titre de l'année 2023 à la réalisation des projets suivants :

- Élaboration et mise à la disposition des établissements d'enseignement à la conduite les supports et outils pédagogiques ;
- Mise en œuvre de la formation qualifiante et continue des moniteurs ;
- Élaboration d'un schéma directeur de développement du secteur de l'enseignement à la conduite ;
- Mise en place de la nouvelle banque de questions relatives à l'examen théorique.

❖ **Exécution du plan national de contrôle :**

Outre l'éducation et la formation, le contrôle est parmi les leviers d'amélioration du comportement routier. Dans ce cadre, la NARSA a programmé la mise en œuvre des actions suivantes courant l'exercice 2023 :

- Poursuivre la mise en œuvre du plan national de contrôle routier 2022-2024 avec déclinaison au niveau régional

- Acquisition de la nouvelle génération des radars autonomes
- Poursuivre la généralisation de la déclaration préalable du conducteur à toutes les personnes morales (Tasrih-Saeq)
- Dématérialisation de la procédure de déclaration des conducteurs pour les personnes physiques

▶ VEHICULES SURS :

Les projets programmés visent l'amélioration de la sécurité des véhicules à travers les opérations suivantes :

- ❖ Poursuivre la mise en œuvre du programme de renouvellement du parc de transport routier
- ❖ Elaborer et mettre en œuvre un nouveau programme « Motos et cyclomoteurs sûrs » visant le renforcement de la sécurité des cyclomoteurs
- ❖ Amélioration des référentiels techniques régissant les opérations d'homologation des véhicules et de contrôle technique et développement des secteurs professionnels y afférant

▶ INFRASTRUCTURES ROUTIERES SURES :

- ❖ Poursuite de l'organisation des sessions de formation sur le guide référentiel des aménagements de sécurité routière en milieu urbain au profit des cadres et techniciens relevant des collectivités territoriales en coordination avec la DGCT
- ❖ Poursuite de la mise en œuvre du programme spécial des aménagements de sécurité routière (PSAS) dans les zones d'accumulation des accidents de la circulation
- ❖ Accompagnement des collectivités territoriales pour la réalisation de projets dans le cadre de partenariat
- ❖ Poursuite du programme « Safe School » visant la sécurisation des abords des établissements scolaires

▶ REPONSE POST-ACCIDENTS :

❖ Mise en œuvre de la convention entre la NARSA et la Direction Générale de la Protection Civile à travers :

- La création de nouveaux postes de secours de proximité pour améliorer le délai d'intervention à proximité des sections routières classées à haut risque
- L'acquisition des équipements ;
- La formation dans le secourisme au profit des conducteurs professionnels, ambulanciers des collectivités territoriales, et des formateurs de la NARSA,

▶ RENFORCEMENT DES COMPETENCES ET INTEGRATION DES NOUVELLES TECHNOLOGIES :

Courant l'année 2023, la NARSA opte à moderniser l'Observatoire National de la Sécurité Routière pour mieux collecter, traiter et analyser les données des accidents et à développer l'expertise en Accidentologie et crash-investigation à travers la mise en œuvre des projets suivants :

- Mise à niveau d'un système de gestion des données des accidents de la circulation et de surveillance des indicateurs et leur mise à disposition aux différents acteurs concernés
- Développement de l'expertise en matière de l'analyse des accidents de la circulation
- Mise en œuvre de la convention sur le traitement des formulaires des accidents corporels de la circulation.
- Réalisation de l'étude d'évaluation du premier plan quinquennal de la stratégie nationale de la sécurité routière et l'élaboration du nouveau plan d'action pour la période à venir.

▶ ACCOMPAGNEMENT DES PARTENAIRES :

Afin de poursuivre son accompagnement des divers partenaires socioéconomiques et professionnels, la NARSA procédera courant l'année 2023 à la réalisation des actions suivantes :

- ❖ Labélisation des associations dans le domaine de la sécurité routière
- ❖ Appels à projets au profit des associations
- ❖ Campagne de sensibilisation sur l'aptitude médicale à la conduite
- ❖ Opération « visibilité des véhicules »

ACTIONS PHARES RELATIVES A L'AMELIORATION DE LA QUALITE DES SERVICES RENDUS AUX USAGERS ET AUX PROFESSIONNELS

► DIGITALISATION DES SERVICES ET SIMPLIFICATION DES PROCEDURES :

Les projets programmés visent la mise en œuvre du chantier de transformation digitale de la NARSA dans le cadre de la stratégie nationale de la transformation digitale et son plan d'exécution 2021-2025 et ce, à travers les actions ci-après :

- ❖ La réalisation d'une étude pour l'élaboration d'une stratégie de transformation digitale de la NARSA ;
- ❖ Poursuite de la dématérialisation des procédures : aptitude médicale à la conduite, portail des télé services au profit des usagers et des professionnels ...
- ❖ Renforcement de l'infrastructure informatique de la NARSA (software et hardware)
- ❖ Poursuite des travaux de numérisation des archives de la NARSA pour accompagner la stratégie de la transformation digitale de la NARSA

► BOUQUET DES E-SERVICES :

Royaume du Maroc
 Ministère du Transport et de la Logistique
 Agence Nationale de la Sécurité Routière

BOUQUET E-SERVICES NARSA

ASK NARSA
 المخصصة الرقمية
 www.asknarsa.ma
 الخدمات الرقمية
 التي نقدمها لكم

REPAC
 NARSA
 PORTAL OFFICIAL PROGRAM
 OF RENOUELEMENT DU PARC
 DE TRANSPORT ROUTIER

**PLATEFORME
 INFRACTIONS ROUTIÈRES**
 CONSULTATION ET SUIVI SIMPLE ET RAPIDE
 DES INFRACTIONS DU CODE DE LA ROUTE

INFRACTIONS
 routières

OPPOSITION
 VÉRIFIER L'ÉTAT
 D'OPPOSITION DES
 VÉHICULES

TASREH SAEQ
 DÉCLARATION PRÉPARER
 ET PRATIQUER LES PRATIQUES
 CONSTATÉS PAR LES AGENTS
 DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Votre sécurité.. Notre priorité
www.khadamatnarsa.ma

NARSA
 الوكالة الوطنية للأمنية المرورية
 NATIONAL ROAD SAFETY AGENCY

Dans l'optique d'améliorer la qualité des services rendus à ses usagers, la NARSA a investi davantage dans la digitalisation pour élargir son bouquet de E-services à travers le développement des divers portails présentés ci-dessous :

PORTAIL DE MUTATION DES VEHICULES

PREPAC

Il s'agit d'un portail électronique digitalisant le programme de renouvellement du parc automobile et de la prime de la casse 2008-2023. Ce programme connaîtra courant la période 2020-2023 plusieurs ajustements en vue d'améliorer la qualité du service rendu.



الجمهورية المغربية
وزارة النقل والمواصلات
المملكة المغربية - المملكة المغربية

Bienvenue مرحبا بكم
REPAC
NARSA

الجمعية المغربية للسلامة المرورية
MAROCCAN ROAD SAFETY ASSOCIATION

البوابة الخاصة ببرنامج تجديد حظيرة النقل الطرقي
Portail dédié au programme de renouvellement du parc de transport routier
Exercice 2022 سنة

Le programme concerne la prime de renouvellement et prime à la casse des véhicules affectés aux services publics de transport en commun de voyageurs, aux services publics de transport en commun de personnes en milieu rural, au transport de marchandises pour compte d'autrui, au dépannage des véhicules en panne et à l'enseignement de la conduite (véhicules de catégories C, D et EC).
L'entreprise est invitée à procéder au scan des pièces exigées dans le cadre du programme sous format pdf au moment de la formulation de la demande de prime : CIN du représentant légal / Registre de commerce / Statuts + Délégation de pouvoir / Attestation de RIB / Déclaration sur l'honneur légalisée

يهم هذا البرنامج منحة تجديد ومنحة تكسير المركبات المخصصة للنقل العمومي الجماعي للأشخاص، والنقل العمومي الجماعي للأشخاص داخل الوسط القروي، ومركبات النقل الطرقي للبضائع الحساب الغير، والمركبات ذات محرك المخصصة لإغاثة المركبات، المركبات المخصصة لتعليم السياقة من صف "ج" وصف "د" وصف "هـ" (ج).
المقاول مدعو إلى نسخ الوثائق المطلوبة بتقنية المسح الضوئي "Scan" وتحميلها على البوابة : نسخة من البطاقة الوطنية للتعريف للممثل القانوني للمقاول / القانون الأساسي للمقاول + محضر الجمع العام للمقاول يثبت تفويض الاختصاصات والإمضاء لفائدة الممثل القانوني / السجل التجاري / شهادة كشف حساب بنكي RIB / تصريح بالشرف مصادق عليه

Les étapes de traitement des demandes
مراحل معالجة الطلبات

- ✓ إحدات حساب خاص حسب نشاط المقاول
Création du compte par type d'activité de l'entreprise
- ✓ تأكيد الحساب
Activation du compte



INFRACTIONS ROUTIERES

La plateforme «**INFRACTIONS ROUTIÈRES**» permet, à tous les citoyens marocains, les résidents étrangers au Maroc ainsi qu'aux touristes étrangers conduisant un véhicule immatriculé au Maroc, une consultation simple et rapide des éventuelles infractions commises. La plateforme vous permet de bénéficier des services sécurisés et personnalisés suivants :

- La consultation de votre solde de points (pour les titulaires de permis de conduire marocains)
- La consultation de la liste des infractions routières enregistrées par les radars automatisés ainsi que celles constatées par la Gendarmerie Royale et la Sûreté Nationale ;
- La visualisation de l'avis de la contravention ainsi que la photo enregistrée par radar automatisé ;
- La consultation de l'état de l'infraction (Amende payée ou non, PV transmis au tribunal, jugement prononcé ou pas) ;
- Le paiement électronique des amendes relatives aux infractions enregistrées par les radars automatisés.

Par ailleurs, la plateforme vous permet de consulter le guide des infractions routières faisant ressortir les différentes classes d'infractions, le nombre de points à retirer du permis de conduire selon la nature de l'infraction, le montant des amendes, les délais et modes de paiement, la procédure de récupération des points, la procédure de déclaration du conducteur auteur de l'infraction ainsi que la procédure de réclamation. Elle vous permet aussi de contacter la NARSA pour toute information concernant l'utilisation de la plateforme.



Votre sécurité.. Notre priorité



TASREH SAEQ

La déclaration préalable du conducteur de véhicule ou de la personne ayant la responsabilité civile.

La déclaration préalable dématérialisée est un service destiné à toutes les personnes morales (agences de location sans chauffeur, entreprises, administrations publiques, établissements publics, collectivités locales...) et qui consiste à déclarer le conducteur ou la personne ayant la responsabilité civile aussitôt qu'il récupère le véhicule et avant même de commettre une infraction. Ainsi, les avis de contraventions commises par le véhicule objet de la déclaration seront adressés directement à la personne déclarée sans passer par l'entité propriétaire du véhicule. Ce service permet de réduire le nombre des déclarations à formuler par les personnes morales et d'éviter la procédure de renvoi du procès-verbal au tribunal en cas de dépassement des délais de dépôt du dossier de déclaration par le propriétaire du véhicule.



ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT EN MATIERE DE COMMUNICATION ET DE MARKETING DE SERVICES

► CELEBRATION DE LA JOURNEE NATIONALE DE LA JOURNEE NATIONALE DE LA SECURITE ROUTIERE

Dans le cadre de la célébration de la journée Nationale de Sécurité Routière JNSR 2023 qui constitue une occasion pour dresser un bilan objectif sur la sécurité routière dans notre pays, de mesurer les progrès, identifier les contraintes et de s'ouvrir sur les perspectives à venir dans le domaine, l'Agence Nationale de la Sécurité Routière (NARSA) envisage d'organiser un ensemble intégré d'opération et d'actions de communication, de sensibilisation et d'éducation routière au niveau national, régional et local.

Cet évènement constitue également une occasion pour valoriser les efforts fournis dans la lutte contre l'insécurité routière et inciter à poursuivre la mobilisation des intervenants publics et privés, des composantes de la société civile et des acteurs médiatiques. Il vise également à créer la mobilisation générale aux niveaux national, régional et local, ainsi que le lancement de programmes et projets futurs à forte valeur ajoutée menés à court et à moyen termes.

La journée nationale de la sécurité routière 2023 sera organisée sous le thème de « **la sécurité des transports de voyageurs inter villes** » et ce, à travers l'organisation de plusieurs activités et d'actions d'accompagnement.

La journée nationale de la sécurité routière 2023 sera célébrée à travers l'organisation de plusieurs actions au niveau local, régional et national et ce, selon le projet de programme qui suit :

1. Célébration de la JNSR au niveau régional :

1.1 « Actions de proximité dans les gares routières de voyageurs »

1.2 Actions régionales de proximité

2. Concours national de la sécurité routière couronné par l'émission télévisée « Pour la Vie » :

Ci-après les catégories des différents concours :

3 GRANDES CATEGORIES

PARCOURS: des conducteurs professionnels d'autocars

STRATEGIES des entreprises opérant dans le transport des voyageurs

INITIATIVES du grand public pour la lutte contre l'accidentalité des autocars: chansons, productions audiovisuelles et inventions.

► PRODUCTION ET DIFFUSION DES CONTENUS MEDIA, DIGITAUX ET DE MARKETING DE SERVICES :

❖ Soirée télévisée « Pour la vie » célébrant la JNSR 2023 :



Ce programme télévisé se veut du « goodvertising » pour la célébration de la Journée Nationale de la Sécurité le 18 février 2023. En faveur d'une cause sociale, l'émission intitulée « Pour la Vie/ من أجل الحياة », aspire à créer une mobilisation générale de tous les citoyens pour les engager à améliorer les conditions de la sécurité routière dans notre pays.

La NARSA opte pour un genre télévisé hybride présentant du divertissement avec de l'émotion positive pour engager et traiter d'une thématique porteuse, à savoir la sécurité des autocars.

Devant un jury composé des professionnels de la sécurité routière, de la communication, de la création artistique et de l'innovation scientifique, les 14 participants présélectionnés en offline (après présélection de leurs dossiers de candidature par la NARSA), viendront présenter devant l'écran leurs initiatives en faveur de la sécurité routière et ce, dans les 3 catégories de la compétition.

L'expérience cumulée lors des dernières éditions de l'émission TV célébrant la journée nationale de la sécurité routière est à capitaliser, notamment l'édition 2022 dont les résultats de l'étude d'évaluation ont été plus que satisfaisants, on en cite à titre d'exemple: **Taux d'appréciation:** 86% en ligne – 92% en face à face, **Perception de la campagne:** instructive (+87%) convaincante (+ 83%) originale (+64%) pertinente (+84%) et **l'incitation à la participation et à la proposition d'initiatives similaires:** 94%.

A cet effet, l'émission télévisée célébrant la journée nationale 2023 sera axée sur les concours lancés et présentera-à travers plusieurs formats (TV et digital) et avec le recours aux célébrités- les différentes initiatives et projets sélectionnés et ce, à travers plusieurs étapes : éliminatoires, compétition, vote, commémoration.

❖ **Spot cinématographique adoptant une approche tragique et ciblant les usagers vulnérables :**



Cette nouvelle méga production de la NARSA cible la catégorie des jeunes usagers de la route les plus vulnérables : piétons et usagers de deux roues.

L'idée est inspirée d'une histoire racontée par une maman, personnage principal intégré dans une fiction noire, triste et douloureuse suite au décès de son mari puis de son fils suite à des accidents de la circulation.

En installant une ambiance du déjà vu, et à travers une mise en scène réaliste et proche de la vie quotidienne, ce spot adopte une approche artistique soignée dans les moindres détails de réalisation afin de toucher profondément les jeunes usagers de la route et les sensibiliser sur les conséquences sociales et psychiques lourdes de leurs comportements à risque.

❖ Saga des spots animés 3D « Yawmyat Farid wa Farida »

Il s'agit d'une série de six épisodes de spots animés en 3D traitant les causes récurrentes des accidents de la circulation: vitesse, respect du passage piétons, port du casque, ceinture de sécurité, usage du téléphone au volant, respect des priorités.

Le couple Farid et Farida est confronté, dans chacun des épisodes thématiques, à une série de situations routières pour sensibiliser les différentes catégories d'utilisateurs de la route et corriger les comportements à risque dans la voie publique à travers les conseils prodigués par « la voix de la sagesse / مول العقل ».



❖ Spot promotionnel du nouvel e-service «mutation des véhicules» :

Il s'agit d'un spot TV visant la promotion du nouveau projet de digitalisation de la procédure de mutation des véhicules.

Animé par Zakaria Achkour, ce nouveau produit audiovisuel explique les étapes d'utilisation du portail électronique et des diverses procédures liées à la vente et à l'achat d'un véhicule d'occasion. Il met l'accent également sur le bénéfice de l'utilisateur et sur les avantages de cette dématérialisation.

❖ Saga vulgarisant les services rendus aux usagers :

Une série de 20 épisodes (03 min) destinée à la télévision, au grand public, visant à vulgariser et simplifier les services et procédures, dans un décor minimaliste et simple dans les couleurs de la NARSA.



L'animatrice Hania Kassoumi est au centre du plateau afin d'expliquer au téléspectateur le service de la capsule (obtention du permis de conduire pour la première fois, échange et duplicata permis de conduire et carte grise, homologation des véhicules, immatriculation des véhicules, permis de conduire étranger, etc), et chaque capsule aborde entre 3 et 4 axes sous forme de questions fréquemment posées par le citoyen.

Tout au long de la série télévisée « KHADAMAT NARSA », l'animatrice rappelle les épisodes précédents, et fait des clin d'œil des capsules à venir.

► DEVELOPPEMENT DE NARSA TV:



Suivez-nous sur    تابعونا على

Khadamat NARSA خدمات نارسا



ميكرو طرطوطاوار: تجديد رخصة
السياقة



اتفاقية الشراكة والتعاون بين النارسا
ومجموعة البريد بنك وبريد كاش



مدة دراسة الملف
شهران



اتفاقية الشراكة والتعاون بين نارسا
ومجموعة البريد بنك وبريد كاش

- Une plate-forme digitale moderne, la première du genre dans le domaine de la sécurité routière dans notre pays.

Cette plateforme permet :

-au grand public de suivre l'actualité liée aux activités de la NARSA et de ses partenaires ;

-aux usagers d'accéder et de bénéficier d'un contenu digital diversifié et renouvelable.

-Accéder à une grille de programmes diversifiée de genres journalistiques, de supports pédagogiques de sensibilisation et de communication, dans le domaine de la sécurité et de la prévention routières.

- Différents genres journalistiques (micro-trottoir, Interview, reportage, Débat, dossier spécial...) seront exploités pour traiter diverses thématiques de sécurité routière ou de services NARSA.



Suivez-nous sur    تابعونا على

CONTACT PRESSE

M. Abdessadek MAAFA

Directeur du Pôle Communication, Education et Prévention Routière

GSM :06 14 35 01 69

E-mail : maafa@narsa.gov.ma

Mme. Halima FOUZIR

Chef du Département Communication et Relations Publiques

GSM : 06 14 37 65 90

E-mail : fouzir@narsa.gov.ma

Mme. Safaa BENLEMLIH

Chef du Service Média Sécurité Routière

GSM : 06 65.44.67.08

E-mail : benlemlih@narsa.gov.ma